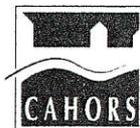




ministère  
éducation  
nationale



Cahors, le 29 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Chaque jeudi soir qui précède une période de vacances scolaires, certains élèves organisent une soirée festive appelée « repas de classe ». Nous attirons votre attention sur le fait que l'établissement scolaire qui accueille votre enfant est totalement étranger à l'organisation de ces soirées qui sont malheureusement souvent l'occasion d'une alcoolisation rapide et massive appelée « défonce minute » et exposent notre jeunesse à tous les risques liés à ces pratiques : accidents, coma éthylique, agression à caractère sexuel... En outre, la fréquentation de ces soirées provoque un important niveau d'absentéisme le lendemain.

Le travail de prévention mené au sein des établissements scolaires est important ; pour autant, la vigilance doit rester de mise.

Pour tenter de remédier à ces phénomènes, prévenir et limiter les risques liés à la consommation abusive d'alcool, parfois associée à d'autres substances, la ville de Cahors, la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale et leurs partenaires (1) sont présents lors de ces soirées. Un stand d'accueil et d'information est ainsi mis en place en haut du boulevard Gambetta et un dispositif de surveillance et d'intervention est mobilisé sur les grands axes reliant le centre aux rives du Lot.

En tant que parents de jeunes potentiellement concernés par ces soirées, nous vous rappelons que l'ivresse sur la voie publique d'un mineur peut faire l'objet d'une contravention et qu'elle engage votre responsabilité civile et pénale.

Même s'il peut être difficile d'identifier la réalité de ces usages, plusieurs signes doivent conduire à vous interroger : isolement, insomnie, baisse des résultats scolaires, absentéisme répété, irritabilité ou changements soudains d'humeur. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous rapprocher des personnels médicaux-sociaux de l'établissement scolaire ou de votre médecin traitant qui sauront vous indiquer les différentes ressources utiles.

Vous êtes les premiers garants de la sécurité et de la santé de vos enfants et avez auprès d'eux un rôle majeur d'information et de prévention. Votre engagement à nos côtés est essentiel pour une coéducation réussie et une prévention plus efficace des risques d'accident présents sur ces soirées.

Nous restons à votre écoute et vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération.

**Xavier PAPILLON**  
Directeur académique des services  
de l'Éducation Nationale

**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE,**  
Maire de Cahors

(1) Partenaires : la Police Nationale, la Police Municipale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, l'ensemble scolaire privé Saint-Étienne, les Associations de Parents d'Élèves (FCPE, API), l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie - antenne du Lot, Avenir Santé Midi-Pyrénées, l'Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - antenne du Lot, les Services Jeunesse et Prévention - Sécurité de la ville de Cahors, les lycées Clément Marot et Gaston Monnerville, les collèges Gambetta et Olivier de Magny, les Espaces Sociaux et Citoyens de la ville de Cahors, le Centre social de la ville de Pradines.